

19 novembre et pour la semaine correspondante en 1954, une augmentation, dans l'embauchage, de 143,000 travailleurs. Dans tous les secteurs de l'embauchage, le chômage saisonnier a diminué.

Cet épineux problème du chômage saisonnier spécialement ne peut, à mon sens, trouver de solution satisfaisante uniquement dans les lois et l'intervention de l'État. Pour le résoudre, il faut les efforts conjugués de tous les gouvernements, de toutes les municipalités, des organismes sociaux et des hommes d'affaires.

Il est fort heureux de constater qu'à travers le pays, nombre d'employeurs, de villes, de municipalités, d'associations ouvrières et de groupements sociaux comme les chambres de commerce, ainsi que des journaux, travaillent assidûment et unissent leurs efforts afin que l'embauchage se maintienne à un niveau raisonnable durant la période de l'hiver. Pour sa part, le gouvernement a déjà donné l'exemple, dans ses départements, en réservant pour l'hiver d'importants travaux pouvant être exécutés durant cette période. Permettez-moi, monsieur le président, de féliciter tous ces groupements qui s'empressent de collaborer à la solution de ce grave problème et qui comprennent que le Gouvernement, par une intervention directe dans ce domaine, n'apporterait qu'une solution imparfaite et temporaire qui aurait peut-être des conséquences désastreuses pour le climat économique du pays.

Lors des derniers entretiens entre le gouvernement fédéral et les provinces, dans le but d'assister ou de remédier au chômage, le gouvernement fédéral a offert à toutes les provinces un plan de contribution auquel déjà trois provinces ont adhéré, soit Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et l'Île du Prince-Édouard.

En vertu de ce plan, lorsque le nombre de chômeurs dans une province, qu'ils soient aptes ou non à travailler, dépasse .45 p. 100 de la population de cette province, le gouvernement est disposé à partager le coût, en moyenne, de l'assistance accordée par cette province aux chômeurs.

Le gouvernement actuel a aidé et aide encore à diminuer le chômage par la loi de l'aide à l'habitation, laquelle stimule la construction de nouvelles maisons au pays. En 1955, cette loi, qui touche à ces deux grands problèmes sociaux, le chômage et le logement, a permis que plus de 125,000 nouveaux logis soient construits au pays. Il est regrettable que la rigueur de notre climat retarde cet essor dans la construction. L'an dernier, le gouvernement actuel a amendé cette loi afin de garantir des prêts pour l'amélioration de logis déjà construits. Cette année, nous voyons

dans le discours du trône que le Parlement sera appelé à se prononcer sur de nouveaux amendements tendant à permettre et faciliter la construction de nouveaux logis à prix modiques, et visant spécialement à éliminer les taudis et à relever le montant des prêts accordés pour l'amélioration de logis déjà construits.

L'essor dans la construction de nouvelles habitations ne peut, à mon sens, qu'augmenter considérablement encore cette année, parce que la population, en général, constate de plus en plus tous les avantages mis à sa disposition par le gouvernement sur ce point, et parce qu'aussi le nombre croissant de maisons nouvelles qui surgissent partout lui fait craindre beaucoup moins les risques d'un emprunt, qui peut lui sembler apparemment trop élevé, pour l'établissement d'un foyer.

Conscient de ses responsabilités, agissant avec sagesse et clairvoyance, le gouvernement actuel permet ainsi à la population canadienne et à toutes les classes qui la composent de réaliser le rêve de chacun de devenir propriétaire d'une maison, tout en offrant en même temps un nombre considérable d'emplois.

Le Canada vient de terminer l'année la plus prospère de son histoire. Au lendemain de la dernière guerre, certains prophètes de malheur, adversaires du gouvernement, se sont fait un devoir de propager la crainte pour l'avenir. Dix ans se sont écoulés. Nous avons ainsi passé cette période de transition si difficile du temps de guerre au temps de paix. Après une décennie, n'est-il pas permis de dire que maintenant le progrès constant du Canada semble assuré aux générations présentes et futures?

L'opposition a souvent critiqué les moyens employés par le gouvernement pour assurer le progrès du Canada. Je sais fort bien que l'opposition aurait blâmé plus vite le gouvernement, si un fléchissement économique était survenu, qu'elle saura reconnaître maintenant le progrès économique du Canada.

Les dix années passées démontrent aujourd'hui que le gouvernement a agi avec efficacité. Les événements lui donnent raison.

Malheureusement, durant la dernière année, la classe agricole a moins profité de cette expansion que les autres secteurs de notre économie. Le problème des excédents de la ferme demeure à résoudre. Tous en comprennent la complexité. La classe agricole de mon comté est reconnaissante au Gouvernement,—qu'elle appuie depuis 1921 parce qu'elle a foi au libéralisme,—d'avoir maintenu le prix du beurre. L'industrie laitière fait la base de l'économie des agriculteurs de chez nous, et l'abandon de ce soutien par le gouvernement, avant que le